



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 2023/4e1d-13bc

**de la formation nécessaire à l'exercice d'activités liées aux
animaux de compagnie d'espèces domestiques**

à l'attention de :

**KAMIN Cecile
1295 Chemin de bellevue
4 le clos Saint Charles
83520 Roquebrune Sur Argens**

Cette attestation de connaissances est délivrée à :

Nom : **KAMIN** - Prénom : **Cecile** - né(e) le : 12/08/1971 après :

- le suivi d'une formation adaptée aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ET
 - la réussite à l'évaluation des connaissances le 04/07/2023
- Session n° 4681 organisée à 06000 Nice, région Provence-Alpes-Côte d'Azur

par :

Zoo Pro
58, avenue du Maréchal FOCH
83000 Toulon

Organisme de formation habilité

pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (visées aux articles L. 214-6-1, L. 214-6-2 et L. 214-6-3 du code rural et de la pêche maritime) :

- « **Chien** »

	Nom, signature et cachet du (de la) D(R)AAF
Fait le : 18 JUL. 2023 à : Marseille	Le(la) directeur(rice) régional(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Le Chef du Service Régional de la Formation et du Développement Patrice CHAZAL

Conformément à l'article L.214-6-1 du code rural et de la pêche maritime